

PLACE DE LA GARE ET PLACE JEAN MERMOZ, SAINT-LOUIS

Réhabilitation thermique de 129 logements



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de Développement Régional

Objectif : réduction de la consommation énergétique des bâtiments

Montant de l'aide de l'Union Européenne (FEDER) : 451 500 €

Autres Financeurs :



Prêts Caisse des Dépôts et Consignation 1 932 600 €



Subvention Communauté Européenne d'Alsace 341 850 €



Subvention Saint-Louis Agglomération 129 000 €



Fonds propres de Saint-Louis Habitat 954 790 €